

La mini-entreprise des lycéens de Mezeray-Gabriel est bénéficiaire

À quelques semaines des épreuves du baccalauréat, les élèves de la filière Bac Pro Commerce du lycée Mézeray-Gabriel dressent un bilan positif et encourageant de la mini-entreprise qu'ils ont créée et gèrent depuis deux ans.

Les vacances d'été approchant, c'est l'heure des bilans dans les établissements scolaires. Au lycée Mezeray-Gabriel, après les jeunes de la filière ATMFC venues présenter leur création culinaro-artistique il y a quinze jours, c'était, la semaine dernière, au tour des élèves de terminale de la section Bac Pro Commerce de dresser le bilan de leurs travaux entrepris dans leur classe Chef-d'œuvre, nouvelle appellation en vigueur à l'Éducation nationale pour désigner les classes-projets.

Un projet sur deux ans

Dans ce cours, animé par Marie-José Adde et Stéphanie Polixene, toutes deux professeures de commerce, les élèves ont tout simplement créé une mini-entreprise. « **C'est un projet sur deux ans. Nous avons commencé à le développer tous les mardis matins depuis l'année dernière, à l'entrée en Première des élèves** ».

Le mardi 6 juin, les élèves et leurs professeures ont investi l'auditorium du lycée, l'espace André-Mare pour présenter le bilan, deux heures durant, en présence des officiels du lycée, parmi lesquels le proviseur, Nicolas Salvat.

Une expérience immersive

Deux années durant, les élèves ont ainsi pu se familiariser avec la construction et la gestion d'une entreprise. Plutôt qu'une longue et rébarbative succession de cours théoriques, un tel projet rend les choses tout à fait tangibles et palpables, et permet aux élèves une implication concrète et immersive qui les confronte aux enjeux et problèmes liés à l'entrepreneuriat.

De vrais entretiens d'embauche

Tout a commencé avec l'attribution des rôles de chacun. « **Mais ça ne s'est pas fait au hasard** », indique Marie-José Adde.

Du poste de PDG, à celui de responsable du service création, en passant par les services achats, création et communication, les élèves ont postulé et ont passé des entretiens de motivation pour décrocher un poste. Une fois les équipes constituées, il fallait réfléchir aux produits que la mini-entreprise allait proposer à la vente.

De l'étude de marché jusqu'à la vente

« **Nous avons accompagné les élèves dans la réalisation d'une étude de marché** », souligne la professeure.

Étape indispensable, et qui augmente les chances de succès de l'entreprise, ce travail vise à définir les attentes du consommateur afin de lui proposer des produits adaptés. Les principes de l'économie locale et circulaire ont émergé de l'étude. C'est donc sur la base de ces conclusions que les mini-entrepreneurs ont décidé de proposer, à la vente, des produits locaux et des objets de décoration conçus à base de matériaux de récupération.

Ne restait plus ensuite qu'à trouver les fournisseurs, négocier les prix, et organiser les sessions de vente. La plupart d'entre elles se sont tenues sur la Marché d'Argentan le mardi matin, et, plus ponctuellement, dans l'enceinte du lycée...

Voyage et soutien à une association d'insertion

Le bilan financier est plutôt bon. Leur travail leur a permis de dégager un bénéfice qui a « **financé leur voyage scolaire à Bruxelles** ». De plus, 20 % de l'argent gagné a été reversé à une association d'insertion locale, l'Étape. Ce choix s'est fait par vote des lycéens.

Un travail noté

Chaque élève impliqué dans le projet se verra attribuer une note qui sera comptabilisée pour l'obtention du baccalauréat.

Après leur départ du Lycée, la mini-entreprise poursuivra son parcours. Mais pas question pour les élèves à venir de profiter tranquillement du travail entrepris par leurs prédécesseurs. « **Si les statuts sont déposés et que l'entreprise existe, ils de-**

vront réfléchir et travailler à un nouveau projet commercial», précise Marie-José Adde.

Il faut du monde pour faire vivre une entreprise ! L'ensemble des lycéens impliqués dans le projet est venu présenter son très bon bilan après deux années d'existence.